

EXTRAIT de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 1 AVRIL 2010

ETAIENT PRESENTS : Messieurs TREHEL –NIVALLE - CHAUFFERT – IGNAZI – BERJOT –DEROU -
Mesdames BERTSCHI –GORET – HUET –

Absents : Mme GIULIANI

Secrétaire de séance : Véronique GORET

Approbation du compte rendu du 4 mars 2010

Vote de Compte Administratif et Approbation du Compte de Gestion 2009-

Sous la présidence de Madame Chantal BERTSCHI, la lecture des comptes donne les résultats suivants :

- Section d'Investissement.....Dépenses : 5 451.01 euros
Recettes : 15 893.19 euros.....solde 10 442.18 euros
- Section de Fonctionnement..... Dépenses : 139 830.05 euros
Recettes : 144 342.59 euros.....solde 4 512.54 euros
- * C.C.A.S.....Dépenses : 1 902.89 euros
Recettes : 2 126.50 euros.....solde 223.61 euros

Le Compte Administratif est adopté à l'unanimité de même que le Compte de Gestion de Monsieur le Percepteur de Charly sur Marne.

Affectation des Résultats-

La section de Fonctionnement dégage un excédent de 69 840.92 euros.

La section d'Investissement dégage un excédent de 8 209.40 euros.

Ces sommes seront reprises de la manière suivante :

- Section d'investissement (cpte 001 R).....8 209.40 euros
- Section de Fonctionnement (cpte 002 R).....69 840.92 euros
- C.C.A.S.....501.63 euros

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2010-

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'impositions pour l'année 2010.

- Taxe d'habitation.....10.17 %
- Foncier Bâti.....10.54 %
- Foncier non bâti.....17.67 %
- Taux relais de cotisation foncière des entreprises.....8.18 %

Reconduction du Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi-

Monsieur le Maire informe l'assemblée du renouvellement du Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi de Monsieur Julien VALLEE à compter du 18 mai 2010 pour une durée de 6 mois, afin de faire face aux tâches qui incombent au service technique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte et autorise Monsieur le Maire à signer la prolongation avec Pôle Emploi Picardie.

Budget Primitif 2010-

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote à l'unanimité le Budget Primitif 2010, qui s'équilibre en Dépenses et Recettes :

- Section de Fonctionnement.....Dépenses : 222 295.00 euros
Recettes : 222 295.00 euros
- * Section d'Investissement.....Dépenses : 19 912.00 euros

Recettes : 19 912.00 euros

* C.C.A.S.....Dépenses : 2 555.00 euros
Recettes : 2 555.00 euros

QUESTIONS DIVERSES

- **Stage :** Monsieur Alex BLONDEL effectuera un stage sur la commune du 10 au 28 mai 2010 dans le cadre des séquences éducatives,